

LA DISCRETION PROFESSIONNELLE



Objectifs

Maîtriser le cadre réglementaire du secret professionnel et les notions d'obligations de discrétion et de confidentialité.

Contenus

Rappel de la problématique de la discrétion professionnelle dans le respect de la dignité de la personne âgée La définition du secret professionnel, du secret médical : – La législation applicable – Les domaines du secret professionnel – Notion de secret « partagé » – Les risques encourus en cas de violation du secret professionnel – Les notions d'obligation de discrétion professionnelle et de réserve Le partage de l'information en interdisciplinarité : – Notions de confiance et d'échange – Le secret partagé en équipe pluridisciplinaire Analyses des pratiques

Pré-requis

Pas de pré-requis

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien préalable

Public concerné

Salariés, Public spécifique

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 21h
- Nombre d'heures au total : 21h

Dates

Aucune session enregistrée à ce jour.

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation

Validation

Attestation de compétences.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Financement Région
- Financement France Travail

Tarif

Prix maximum : 20€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Pas de taux récent disponible

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation
Lycée Jean Monnet
27 boulevard Président Bertrand
43000 - Le Puy en Velay

Contact
Valérie ALIBERT
04 71 09 80 20
greta-auvergne.agence43@ac-clermont.fr